

L'ÉCLAIR

de

Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°176

Mars
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P. 4-5-6

CCAS

Retour sur l'enquête des besoins sociaux.



P. 7-8-9

L'eau, un bien
à préserver.

île de France
MUTUELLE SANTÉ

P. 13

La Région propose
une mutuelle
aux Franciliens



P. 14

Bientôt le Salon d'Art.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > Analyse des besoins sociaux - P. 4-5-6
- **Environnement** > Cela coule de source... - P. 7-8-9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Culture** > Salon d'Art - P. 14
- **Ma ville** > Événements - P. 15
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR Saint-Arnoult

Dépôt légal : Mars 2023
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale

01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Aujourd'hui les foyers sont confrontés à l'inflation notamment dopée par les hausses du coût des énergies. Chaque foyer réduit ses dépenses pour passer ce moment qu'il espère le plus court possible. Comment la commune envisage-t-elle l'élaboration de son budget ?

Cette période annonce une nouvelle ère liée à l'obligation de changement de nos habitudes en matière de consommation énergétique. Nous avons déjà réagi en régulant les températures des bâtiments communaux, tout en veillant au confort des écoliers et des enfants en crèche. L'éclairage public est éteint une partie de la nuit. Nous envisageons de changer nos chaudières afin d'obtenir un meilleur rendement de notre chauffage et ainsi diminuer notre consommation de gaz. Pour atténuer quelque peu les effets de l'inflation, le point d'indice des fonctionnaires a été réévalué en 2022 de 3,5 %. C'est bien pour nos agents, mais cela se traduit par une hausse de la masse salariale non compensée par l'État.

L'ensemble de nos fournitures aussi augmentent. Outre les 125% pour l'électricité et 250% pour le gaz, le papier affiche + 45%. Le tarif des matériaux pour mener les travaux augmente aussi, au même titre que les prestations de nos fournisseurs (restauration scolaire, impression, produits d'entretien...).

Alors oui, le poste des dépenses augmente. La vente des terrains de l'avenue Henri Grivot va se traduire par une recette de 640 000 € (voir page 16, point n°3). Cela ne suffira pas pour compenser la hausse des dépenses. De nouvelles économies seront donc à réaliser. Lors du prochain conseil municipal le Rapport d'Orientation Budgétaire témoignera du travail mené par les élus et les agents pour équilibrer le budget 2023, tout en maintenant la qualité des services que l'on doit aux Arnolphiens.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Invitation à l'attention des commerçants, artisans et industriels.

À l'initiative de Rambouillet Territoires, de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de l'ACASA, venez participer à un temps d'échange le



Lundi 13 mars - 8h à 10h
Salle des fêtes Le Colombier

En présence de Mme le Maire Joëlle Jégat et de M. Thomas Gourlan Président de Rambouillet Territoires

Thèmes abordés

- Présentation des aides financières destinées aux entreprises, commerçants et artisans
- Les actions menées par le service développement économique de Rambouillet Territoires

Merci de confirmer votre présence avant le vendredi 10 mars 2023 en scannant ce QR Code
Pour tout renseignement,
contactez nous : 01 30 88 28 81 - com@say78.fr

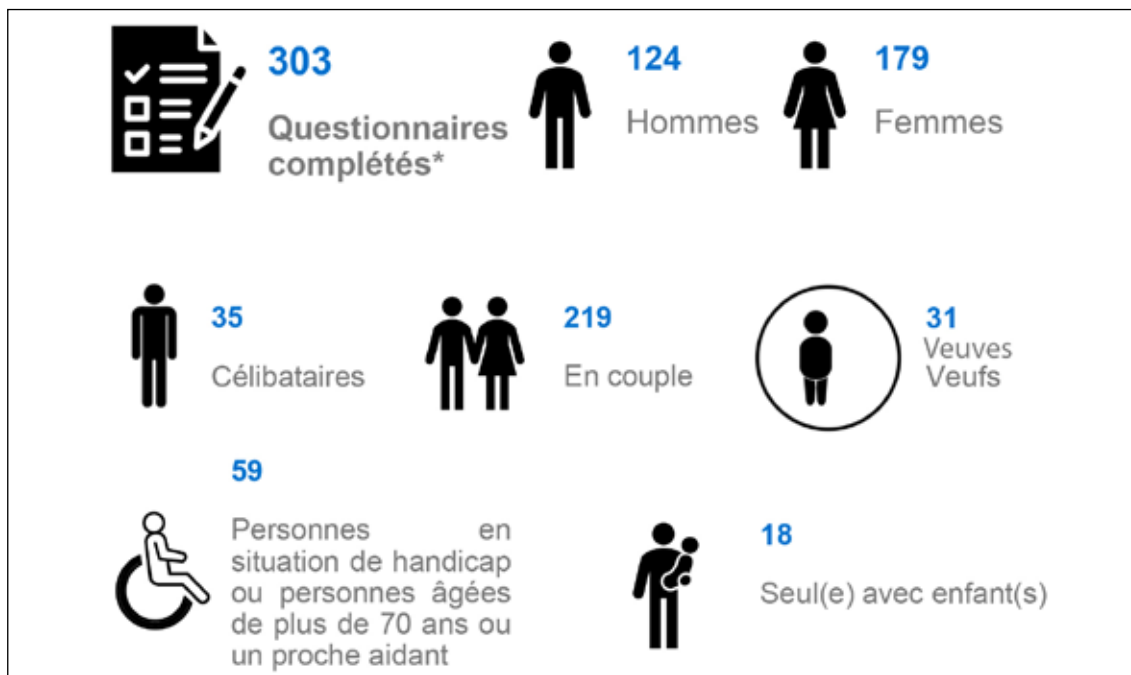


Bilan de l'enquête menée sur les besoins sociaux.



Aides.

L'enquête menée en début d'année auprès de l'ensemble de la population afin d'en déterminer les besoins sociaux a livré son bilan.



Qui a répondu à l'enquête ? Avec 303 formulaires retournés sur 2 450 foyers arnolphiens sollicités, soit 12,5%, le taux de retour pour ce genre d'enquête est considéré comme excellent par le cabinet Mazars qui l'a menée.

Du 11 décembre 2022 au 31 janvier 2023, le CCAS a mené auprès de l'ensemble des Arnolphiens une enquête sur leurs besoins sociaux, à laquelle 12,5 % des foyers arnolphiens ont répondu. Dans les mois à venir le conseil d'administration du CCAS et services municipaux concernés tenteront de répondre à ces attentes en adaptant les offres existantes voire en en proposant d'autres.

Résultats par thématique

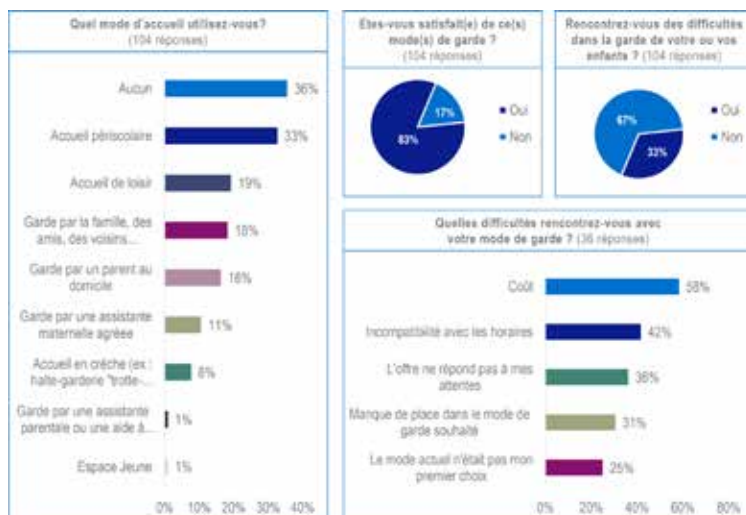
La famille

66% des Arnolphiens ayant répondu n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans à charge.

Parmi les autres 34% :

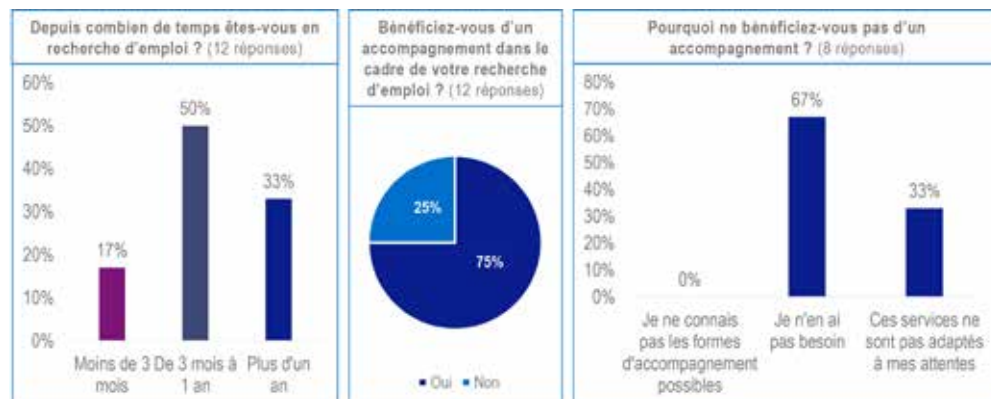
- 28 ont au moins un enfant à charge de moins de 3 ans
- 41 ont au moins un enfant à charge de 4 à 10 ans
- 35 ont au moins un enfant à charge de 11 à 18 ans

Le coût et les incompatibilités des horaires sont les deux freins au recours à un mode de garde des enfants.



Situation socio-professionnelle

Les personnes ayant répondu à l'enquête sont à 48% à la retraite, 45% en emploi et 4% sont au chômage.

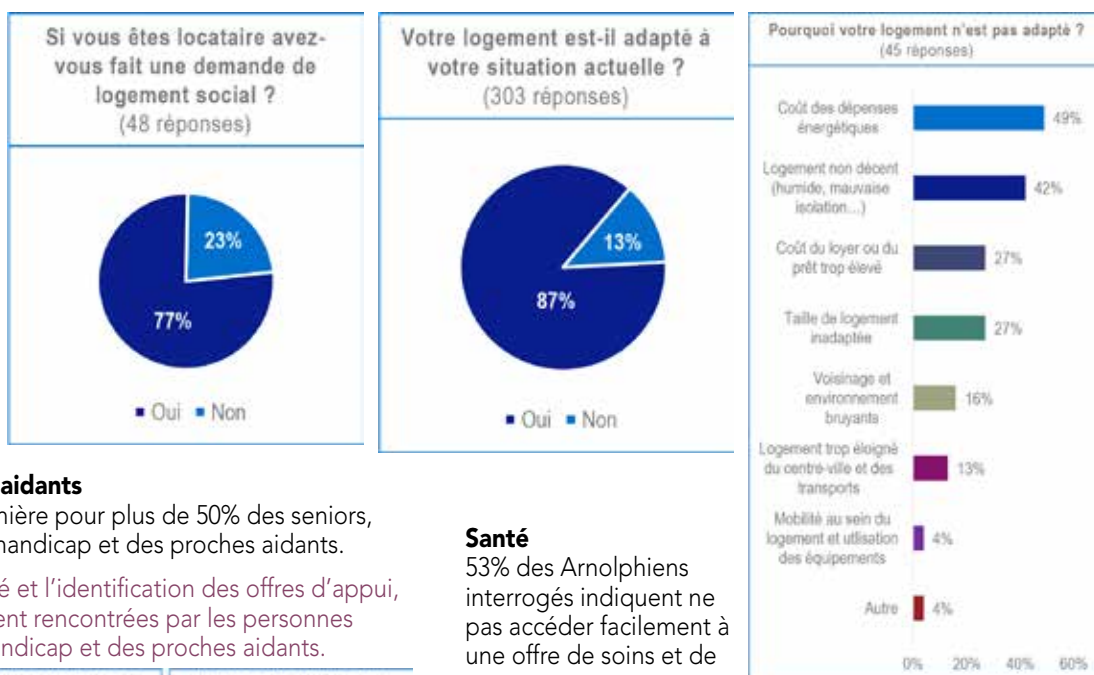


Les aides liées à la recherche d'emploi sont connues par les chômeurs, même si toutes semblent ne pas répondre aux attentes.

Logement

En majorité, les Arnolphiens sont propriétaires pour 82% des personnes interrogées, 15% sont en location et les 3% restant sont logés à titre gratuit.

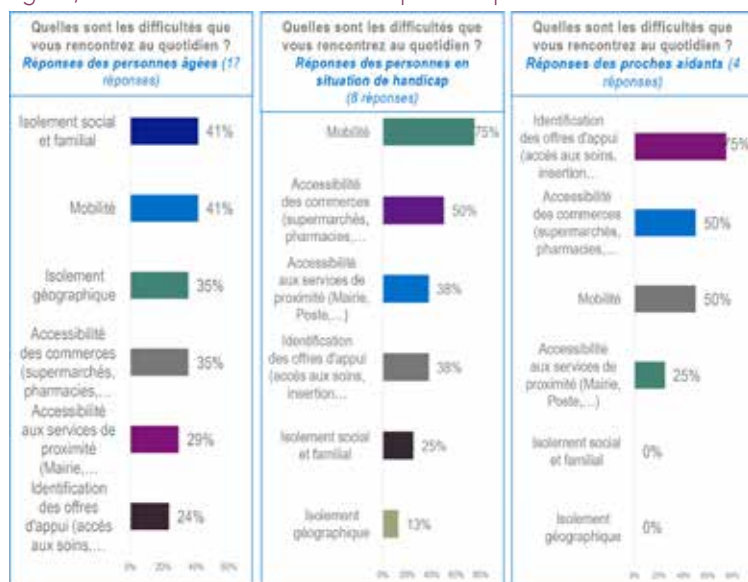
Le coût des énergies est devenu prépondérant dans les préoccupations des Arnolphiens, conséquent à des logements anciens mal isolés.



Seniors, handicap et proches aidants

La mobilité est la difficulté première pour plus de 50% des seniors, des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

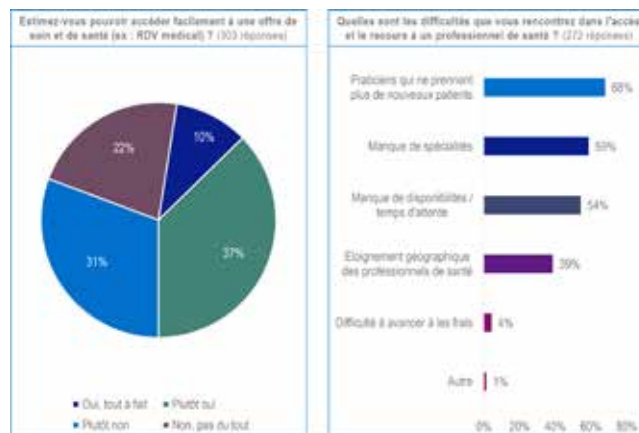
L'isolement, la perte de mobilité et l'identification des offres d'appui, sont les difficultés respectivement rencontrées par les personnes âgées, celles en situation de handicap et des proches aidants.



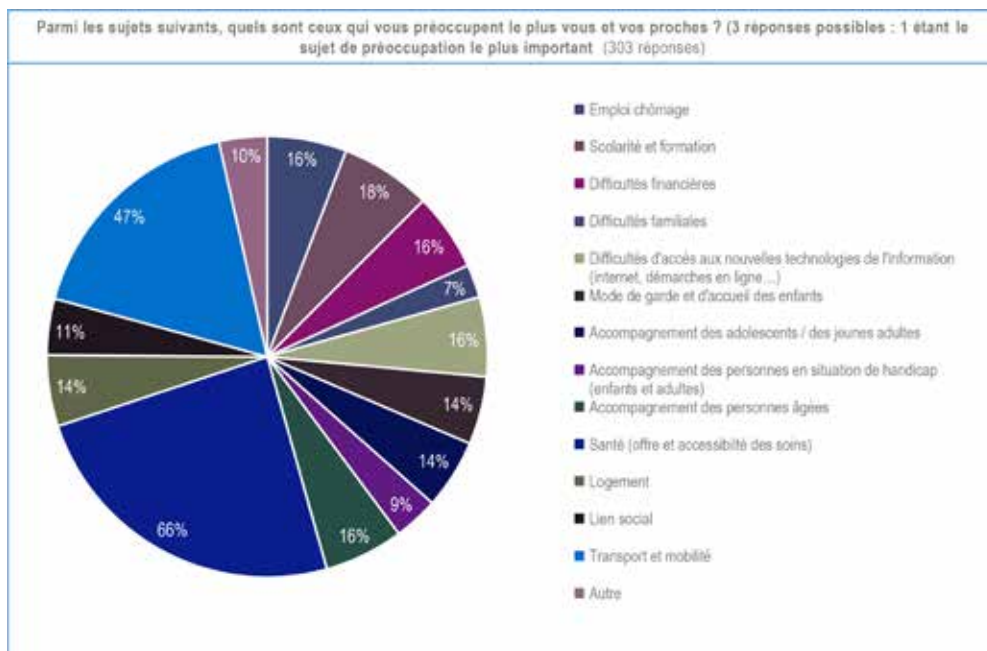
Santé

53% des Arnolphiens interrogés indiquent ne pas accéder facilement à une offre de soins et de santé.

Le manque de praticiens et de spécialistes ressort très majoritairement dans les préoccupations des Arnolphiens.

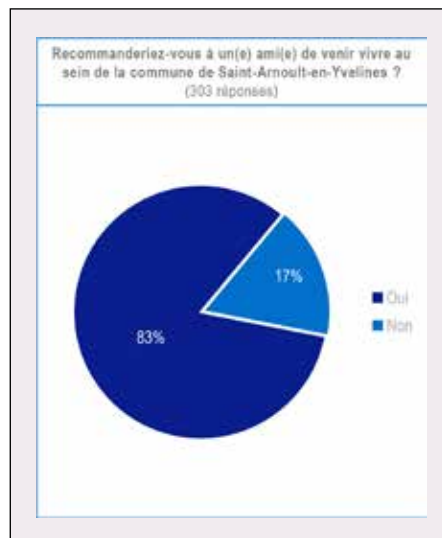
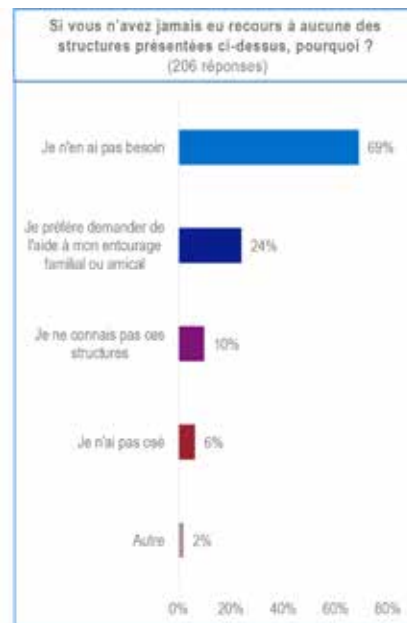
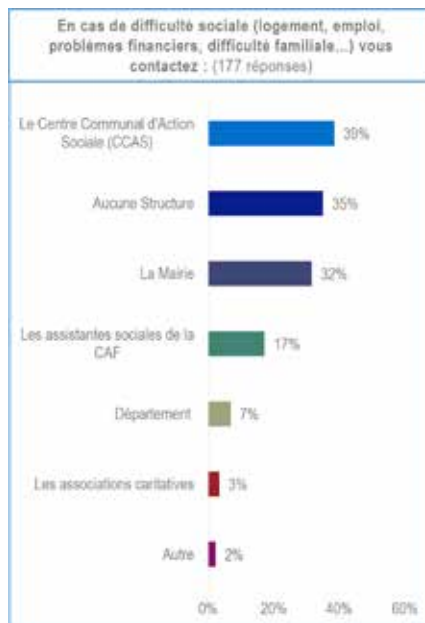


La santé est la préoccupation première des Arnolphiens loin devant la mobilité, la scolarité et la formation



Quelles structures consultent les Arnolphiens ?

En cas de difficultés sociales, le CCAS est consulté en priorité (39%) puis la mairie (32%).



Les attentes sur l'offre de la commune

La grande majorité des Arnolphiens interrogée estime que la commune leur propose un cadre de vie adapté et recommanderait à un ami de venir vivre à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les indicateurs de cette enquête indiquent que certains services proposés actuellement par le CCAS, la mairie et les autres acteurs ne sont pas connus par une partie de la population et que d'autres demandent à être adaptés aux nouveaux besoins de la société d'aujourd'hui.

Dans l'immédiat, le CCAS va veiller à rappeler la palette de ses services. L'Éclair sera l'un des supports de communication privilégié avec dès le mois d'avril 2023, la présentation du service « Cœur de Ville » qui permet de préserver l'autonomie des aînés et de leur permettre de se maintenir à domicile. Un service peu usité à ce jour.

Protégeons les cours d'eau, protégeons notre eau. **Ne jetons plus !**



Poison !

Jeté à même le sol, tout déchet rejoindra la rivière, puis la mer en ayant pollué au passage, le sol, la terre et l'eau.

L'incivilité de quelques-uns, particuliers et entreprises a des conséquences graves sur l'environnement, sur notre santé et sur l'image de la ville ressentie abîmée et dégradée. Mégots au sol, déjections canines, déchets divers jetés intentionnellement, dépôts sauvages en tous lieux... La ville et les milieux naturels souffrent de toutes ces mauvaises pratiques et chacun d'entre nous le sait, le déplore ou malheureusement n'y accorde aucune importance. Ces derniers n'ont souvent aucune conscience du devenir des déchets qu'ils jettent ! « Les services communaux, les diverses instances privées

ou publiques régleront le prix humain, salarial et financier du nettoyage » pensent-ils. Mais les conséquences sont aussi tout autres. Les déchets affectent la santé de chacun de nous, pollueurs compris.

Le top des déchets les plus nombreux et les plus nocifs : Les visibles

- **Tout petits les mégots !** Mais ils possèdent un super-pouvoir polluant à bas bruit. Des études ont montré que les mégots représenteraient la première source de pollution des océans devant les sacs plastiques. Il faut environ 12 années pour qu'ils se biodégradent... Et combien de mégots seront jetés durant ces 12 ans ?

Attention, un seul mégot et nos forêts, notre coulée verte et nos maisons brûlent !

Utilisez des cendriers communaux en service ou votre cendrier de poche. Préservez nos espaces verts, ne fumez pas dans la nature.

- **Les plastiques** sont présents sous des formes extrêmement variées. Ils ont le pouvoir de se fragmenter relarguant des millions de microparticules puis de nanoparticules que nous ingèrerons obligatoirement !
Utilisez le plastique le moins possible et triezy !

- **Les canettes et autres emballages.** Les emballages aluminium sont recyclables à condition d'être triés ! Tous ceux



que l'on rencontre dans la nature mettront plusieurs centaines d'années à disparaître. Il faudra 5 000 ans pour un emballage en verre et 1 000 ans pour une bouteille plastique.

Des poubelles sont à votre disposition. Emportez vos déchets.

- Les déjections canines

Les crottes de nos toutous dégradent le cadre de vie, souillent les espaces publics, génèrent une prolifération des microbes, occasionnent des risques de chutes et induisent un coût important de nettoyage et un irrespect total envers les personnels des services techniques municipaux.

Des distributeurs sont à votre service. Munissez-vous d'un petit sac supplémentaire.

Ramassez !

- Les décharges sauvages se

rencontrent tantôt à côté de containers censés collecter les déchets, tantôt dans un chemin creux ou en forêt. Ainsi pneus, restes de chantiers, encombrants, chacun se débarrasse de ses inutiles prétextant un système de recyclage ou de déchèteries déficients.

Les dépôts sauvages peuvent stagner un certain temps avant d'être pris en charge. Ils attirent

les rats porteurs de nombreuses maladies et les animaux errants. Tous polluent le milieu et l'eau. Ils piègent et détruisent parfois indirectement nombre d'animaux.

Ils génèrent le mécontentement des usagers respectueux, salissent l'image de la ville et obligent les services techniques et les partenaires à un investissement financier, très important, mobilisant du personnel.

- Les déchets du jardin, les restes de taille et de tonte

ne doivent pas être jetés dans les chemins ruraux, forestiers et communaux. Ils proviennent d'espèces végétales



ornementales pour la plupart et sont néfastes. Ils dégradent la qualité du sol et contribuent à la dissémination des plantes invasives.

Tous les dépôts sauvages sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Services des encombrants et déchèterie sont à votre disposition de même que les containers pour végétaux.

Le danger des « invisibles » Les produits phytosanitaires et les nombreux produits toxiques

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite à l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics...) pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ouvertes au public, sauf exceptions prévues par la loi. Une commune ZEROPHYTO aussi respectueuse soit elle comporte également des zones d'ombre entre les jardiniers amateurs non informés et l'agriculture conventionnelle utilisatrice de pesticides parfois aux abords même des habitations. Les exemples de déchets toxiques liquides jetés dans la nature et dans la rivière sont nombreux.

Respectez la législation et soyez attentifs pour la santé de tous.



ACTION : Protégeons ensemble notre patrimoine EAU.



La commune participe à une action de sensibilisation appelée à réduire la pollution de nos cours d'eau.

À l'initiative du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et afin de protéger notre ressource eau, la commune va procéder au marquage au sol devant certains avaloir : « **Ici, l'eau de pluie rejoint la rivière, ne rien jeter** ». L'eau vitale à la vie est un bien commun et chacun d'entre nous est concerné !

Les jeunes Arnolphiens de l'Espace Jeunes procéderont à cette action de sensibilisation qui concerne tout le monde, tant le bricoleur qui vide son fond de peinture ou rince ses pinceaux à l'entrée d'un avaloir d'eau de pluie, que le fumeur qui y jette son mégot.

Pourquoi est-il essentiel de ne rien jeter sur la chaussée et dans les avaloirs ?

Ces petites ouvertures qu'on trouve en ville le long des trottoirs, appelées « avaloirs », peuvent paraître anodines. Pourtant, elles jouent un rôle

essentiel. Sans elles, les eaux de pluie s'accumuleraient sur la chaussée lors d'intempéries et la ville serait rapidement inondée. Ces ouvertures vont faire entrer les eaux pluviales dans des canalisations sous la ville, afin de les évacuer vers les rivières. Mais ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que la plupart des communes en France possèdent aujourd'hui des réseaux séparatifs : il y a d'une part les canalisations qui récupèrent les eaux usées sortant des habitations et les amènent dans les stations d'épuration pour y être traitées et nettoyées ; et d'autre part, les canalisations connectées aux avaloirs qui récupèrent les eaux pluviales puis les rejettent directement dans le milieu naturel, pour éviter un coût inutile de traitement des eaux propres. De ce fait, lorsque l'on rejette sur la chaussée ou les trottoirs des hydrocarbures, des déchets plastiques, des restes de peinture, des mégots ou des détergents issus du lavage de voitures, ils se retrouvent alors charriés par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières. Cette pollution entraîne une surmortalité de la faune aquatique, une destruction de la flore des cours d'eau, mais aussi une pollution des nappes phréatiques. Tout l'écosystème est impacté.

De plus, l'eau potable de la région provenant en grande partie de la Seine, des traitements plus nombreux sont nécessaires à cause de ces pollutions, pour rendre l'eau consommable. Les coûts augmentent et sont répercutés sur les usagers.

Ne rien jeter dans les avaloirs et sur la voie publique, c'est donc un impératif à la fois écologique et économique.

Qu'est-il nécessaire de faire pour respecter les eaux de nos rivières ?



- Ne rien laver dehors si l'eau lessivée ou javellisée ne tombe pas dans un évier ou un vrai système de récupération des eaux usées.
- Ne pas utiliser de produits chimiques désherbants dans son jardin
- Ne pas verser ses fonds de pots de peinture dans les caniveaux, ni l'eau, et le White spirit de lavage des pinceaux.
- L'été, l'eau de la piscine, même gonflable, traitée à l'eau de javel ou autres produits dérivés ne doit pas être vidée dans les bouches d'égout, ni dans les caniveaux
- Ne pas nettoyer son toit ou ses murs à l'eau de javel ni aux produits de démaillage
- Il arrive que les eaux usées soient malheureusement connectées aux réseaux de l'eau pluviale. Vérifiez, afin qu'elles ne finissent pas directement dans la rivière sans passer par la station d'épuration.

Paulette Baudias mise à l'honneur par l'Assemblée Nationale.



À l'occasion de la cérémonie des vœux de la députée Aurore Bergé qui s'est tenue jeudi 26 janvier à la Queue-Lez-Yvelines, Paulette Baudias la présidente des Ateliers Artisanaux a eu la surprise de se voir décerner la médaille de l'Assemblée Nationale. Cette récompense marque son dévouement et son bénévolat dans la vie associative. « *J'ai toujours baigné dans le monde associatif. À 17 ans déjà, je faisais partie de la troupe de théâtre « le Grenier de la Rémarde » et de la musique « L'Avenir de Saint-Arnoult ».* Mais c'est surtout depuis la retraite il y a 20 ans, que je me suis pleinement impliquée dans la gestion des Ateliers Artisanaux et ses multiples activités avec en point d'orgue le marché de Noël. Je fais partie aussi de la Société Historique, du cercle généalogique et du Sarment Arnolphein », précise Paulette honorée de cette distinction. Encore félicitations à Paulette, qui sait également s'appuyer sur une équipe de bénévoles dévoués pour animer les Ateliers Artisanaux.

Pascale, agent de convivialité.



Depuis quelques années, et notamment depuis les confinements successifs imposés par la covid 19, le département des Yvelines a mis en place le dispositif YES+. Il vise à sortir de l'isolement nos aînés vivants seuls par de la visite ou par un échange téléphonique avec un « agent de convivialité ».

Ce service existe à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Il est assuré par l'ADMR et plus précisément par Pascale Escroignard, jeune retraitée. Les missions de l'agent de convivialité à destination des personnes âgées sont les suivantes :

- effectuer des visites de convivialité de proximité à domicile, en résidence autonomie ou en EHPAD,
- animer des activités ludiques et numériques, partager des temps d'échange et de stimulation,
- accompagner la personne dans le cadre de promenades et de sorties,
- passer des appels téléphoniques pour s'assurer que la personne âgée va bien.
- écouter, diffuser de bonnes pratiques préventives et d'alerte le cas échéant.

Comment bénéficier de la visite de Pascale ?

Retourner le coupon d'inscription à l'Agence interdépartementale de l'autonomie. Coupon disponible auprès de l'ADMR, du CCAS et sur 78-92.fr/yesplus

Pour plus d'information appeler le numéro vert : 0805 38 39 49

Comment devenir agent de convivialité ?

Aujourd'hui pour postuler à la fonction d'agent de convivialité, vous devez remplir les critères suivants :

- avoir plus de 16 ans ;
- être étudiant, lycéen / jeune de moins de 26 ans ;
- avoir le goût du contact avec les personnes âgées ;
- avoir une capacité d'écoute, d'échange et de partage.

Toutes les infos : 78-92.fr/yesplus

Le guichet unique est au complet.



Les évolutions de carrières successives des agents d'accueil de la mairie se sont traduites par des mutations vers d'autres collectivités. Elles ont donc conduit ces derniers mois la mairie à recruter deux nouveaux personnels en charge de recevoir et de renseigner le public pour l'ensemble des démarches liées à la délivrance des titres sécurisés, mais aussi à l'état civil (naissance, mariage et décès), aux élections, à la gestion du cimetière et au recensement militaire.

Le premier recrutement a permis à Cristina Lison de rejoindre notre commune en juin dernier. La jeune femme connaît très bien ces missions après 10 années à la mairie de Wissous, notamment au service accueil. Puis fin janvier, Fabienne Martinez en provenance d'Auneau - Bleury - Saint Symphorien a complété l'équipe composée également de Sara Tangre, coordinatrice du guichet unique.

L'activité tendue depuis quelques mois du service accueil concerne la délivrance des titres sécurisés (passeport et carte d'identité). Aujourd'hui les prochains rendez-vous disponibles sont au mois de juin 2023.

L'été n'est plus très loin, ne tardez pas à prendre rendez-vous en prévision de vos voyages à venir.

Musiciens, venez faire la Fête le 21 juin et tentez de gagner un enregistrement en studio !

Le 21 juin c'est l'été, mais surtout la fête de la musique. La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines invite les musiciens et chanteurs à occuper la scène dressée à cette occasion sur la place du champ de foire et renouvelle son partenariat avec le Studio d'enregistrement Astraurel pour offrir au groupe plébiscité par le jury l'enregistrement de deux titres.

Vous souhaitez donner de la voix ou le tempo et remporter l'enregistrement ?

Remplissez et déposez en mairie le coupon de participation ci-dessous, accompagné d'une maquette et/ou une vidéo. Trois groupes seront retenus pour monter sur scène.



Postulez
directement
depuis votre
martphone.



Nom : Prénom :

Nom de scène : Âge :

Adresse complète :

Mail : Tél. :

Souhaite participer à la fête de la musique 2023 de Saint-Arnoult-en-Yvelines en tant qu'artiste bénévole.

Nombre de musiciens : Instruments :

Chanteur(s) : oui Non Style musical :

**Coupon à retourner AVANT LE 15 MARS 2023 au service Animation
Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 28 89 - ac@say78.fr**

Un espace de travail partagé (coworking) voit le jour.



David Gourgout, expert-comptable de la société arnolphiennaise Extern'us a clairement ressenti auprès de sa clientèle le besoin pour certains chefs d'entreprise d'avoir un pied à terre en dehors de leurs locaux pour rencontrer leur clientèle. « *De nombreuses sociétés ne comptent qu'un salarié, le chef d'entreprise lui-même. Et ses locaux professionnels se résument généralement à son domicile. Il n'est pas forcément pratique d'y recevoir des clients et d'y animer des réunions. D'où la création de cet espace de coworking* », précise le chef d'entreprise rencontré dans les locaux fraîchement aménagés à côté de ses propres bureaux. Ils comptent une salle de réunion pouvant accueillir 10 personnes et 4 bureaux individuels, équipés d'une vidéo projection, d'une imprimante, de la fibre-optique, du wifi et d'une cuisine aménagée (four micro-ondes, cafetière, réfrigérateur...).

Gourgout propose également la domiciliation des entreprises. Différents modes de location sont envisageables : à l'heure, demi-journée, journée, semaine...

Contact Extern'Us - 78 rue Charles-de-Gaulle au 09 80 75 68 07



Le concept bien-être.

Arnolphiennaise depuis le mois d'août 2022, Lisa le Daniel ouvrira courant mars son institut de bien-être dénommé « Le concept bien-être ». La jeune femme de 27 ans possède une solide formation. Après un bac pro commerce, elle obtient en alternance dans un institut de beauté un CAP, un BP et un BTS en esthétique. Formation complétée par une licence en cosmétique. « *J'ai toujours voulu être à l'écoute des personnes et contribuer à leur bien-être. Je vais proposer le drainage lymphatique (méthode Renata Franca), le remodelage, les soins du visage, les épilations, les soins et la beauté des cils, ainsi que des ateliers bien-être, en groupe ou de manière individuelle, afin de faire découvrir les produits naturels à appliquer sur la peau* », détaille l'esthéticienne.

**« Le concept bien-être » - ouverture prévue le lundi 20 mars
11 rue de la Tannerie - Contact : 06 20 27 58 99**

 **le concept bien-être**

 **leconcept_bienetre**

« Île-de-France Mutuelle Santé » : la première mutuelle régionale pour tous les Franciliens.



La Région innove, depuis le 1^{er} février 2023, avec la première mutuelle régionale en France. Proposée en partenariat avec La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA, « Île-de-France Mutuelle Santé » vise à offrir à tous les Franciliens un accès aux soins et à la prévention à des tarifs avantageux pour préserver leur pouvoir d'achat.

Comment souscrire à « Île-de-France Mutuelle Santé »

Vous pouvez souscrire à cette nouvelle mutuelle régionale :

- Soit en appelant gratuitement au **0800 730 641** (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 18h,
- Soit en vous rendant dans l'une des agences franciliennes des 3 partenaires de la Région.

« Île-de-France Mutuelle Santé » pour qui ?

« Île-de-France Mutuelle Santé »

est ouverte à tous les Franciliens, sans conditions de ressources. Pour souscrire, il suffit d'être affilié au régime obligatoire de la Sécurité sociale avec des droits à jour et d'avoir sa résidence principale en Île-de-France.

Si la mutuelle régionale est accessible à tous, elle est surtout pensée pour faciliter l'accès à la santé aux Franciliens les plus fragiles. La couverture proposée répond ainsi particulièrement aux besoins des jeunes et des seniors avec la garantie d'un prix attractif car négocié avec les partenaires.

Pourquoi souscrire à la mutuelle régionale ?

En souscrivant à « Île-de-France Mutuelle Santé », vous avez accès à une couverture qui aidera à préserver votre capital santé avec une prise en charge globale de vos soins, à des tarifs préférentiels. Que vous soyez jeune, sans emploi, senior ou travailleurs

non-salarié (TNS), vous prendrez soin de vous et de votre portemonnaie.

Les avantages d'« Île-de-France Mutuelle Santé » :

- Des tarifs avantageux adaptés en fonction de votre âge,
- Une prise en charge renforcée des postes à fort dépassement (honoraires médicaux, chirurgicaux, spécialistes, dentaires, orthodontie),
- Un meilleur accès aux soins et à la prévention dans le cadre des priorités régionales de santé,
- Des services et une information régulière facilitant la maîtrise du reste à charge,
- Aucun délai de carence.

En plus, vous bénéficierez d'une aide à la résiliation de votre contrat d'assurance complémentaire en cours.

Enfin, « Île-de-France mutuelle santé » propose également des garanties relatives à 10 spécialités de médecine non conventionnelle et à des soins spécifiques (prothèses capillaires en cas de chimiothérapie, forfait maternité, homéopathie), mais aussi à des consultations remboursées avec un psychologue.

Vous avez une question ?

- Un numéro vert (gratuit) est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h à 18h

N°VERT 0800 730 641

L'agence la plus proche de votre domicile :

- AXA Agence Rambouillet
25 rue du Général de Gaulle
78512 Rambouillet
- Horaires : Lun : 14h-17h Mar, Mer, Jeu, Ven : 09h-12h/14h-18h
- Tél. : 01 30 88 65 65

Le Salon d'Art s'accompagne du printemps.



formes et couleurs.

Les premières couleurs de l'année nous arrivent avec le printemps, tout comme le Salon d'Art de Saint-Arnould, 29^e du nom, œuvre à part entière et fruit d'un travail collaboratif de bénévoles unis autour d'Henri Fourgous, le président d'Art'Passion Arnolprien.



C'est une constante des beaux jours. Pour la 29^e fois la salle des fêtes Le Colombier va se parer d'œuvres à l'occasion du Salon d'Art mis en place par l'association Art'Passion Arnolprien. Durant toute une semaine, le public, y compris les écoliers de la commune, auront l'occasion de découvrir 193 peintures et 45 sculptures. Découvrir, mais aussi juger voire même acquérir si le coup de cœur opère. Au fil de la semaine, les artistes, 67 peintres et 11 sculpteurs, se relayeront pour partager leur technique. Venez nourrir votre regard et échanger avec les artistes, dont les deux invitées d'honneur sont la sculptrice Anne Boisaubert et la peintre, Corinne Popliment.

Anne Boisaubert

« Mes créations peuvent être le fruit d'un long murissement ou d'une fulgurance ».

Après avoir connu un grand « coup de cœur » pour le travail d'un sculpteur. Anne Boisaubert prend alors des cours de

céramique puis s'oriente vers la sculpture pour s'y consacrer définitivement. Elle suit des cours du soir de modelage à l'ESAD d'Orléans pour parfaire sa formation.

La Loire lui a inspiré une œuvre majeure « Requiem de Loire » et depuis deux ans elle rend hommage à Beethoven avec des œuvres sur « L'hymne à la joie »... Gageons qu'avec ses mains expertes elle entretiendra un dialogue affectif et modelé avec ce grand génie de la musique dans les salons d'art à venir.

Elle expose dans les salons locaux ou internationaux depuis 2011 où elle présente des œuvres réalisées en bronze.



En 2022, elle a également réalisé le « Buste de Jean de Dunois », commande de la Mairie de Châteaudun, inauguré le 17 septembre et installé depuis devant le château.

Corinne Popliment

« Regarder un tableau de Corinne, c'est savourer le bonheur »

Corinne Popliment est née à Pontoise mais vit depuis

plusieurs années dans le Morbihan. Depuis son plus jeune âge elle ressent un attrait vers la peinture et la nature.



Elle étudie à l'école Supérieure des Arts Appliqués « Duperré » à Paris où elle obtient un diplôme d'expression visuelle en 1985.

Peintre figurative, son support de prédilection est le papier. Sa grande maîtrise de l'aquarelle l'aide à faire ressortir toutes les subtilités de la lumière en utilisant une palette très riche en couleurs.

Elle ne cesse d'accumuler prix et distinctions. En 1998, elle est nommée « Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres » par la Fondation Européenne.

Elle est membre de la Société Française des aquarellistes et participe à de nombreux salons en France et en Europe.

Elle partage sa pratique de l'aquarelle en organisant des stages et de nombreuses expositions.

**Salon d'Art - 8 au 16 avril 2023
9h à 19h - Salle des fêtes
Le Colombier - Entrée libre**

Au cinéma Le Cratère.

LES RENCONTRES - CITOYENNES - LA SEMAINE DE L'ARBRE du 13 au 18 mars 2023

ciné débat



Projection du film suivi d'un débat avec Michel BEAL, directeur Agence Territoriale Île-de-France Ouest de l'ONF

au cinéma **Le Cratère** à Saint-Arnoult

LUNDI 13 MARS - 20h00

Réservations & vente de billets : Le Cratère à Saint-Arnoult (4€)

Librairie LaFayennette 2 à 8, rue Chatelet 91213 Nemours (du lundi au samedi 14h 30 à 22 h 30)

LIBRAIRIE - JOURNAL - BOUTIQUE - MOULIN LIBRES KOLA - SERRANO - SPECIALISME - LIBRAIRIE ENSEIGNANTE DE RÉFÉRENCE LABEL L'ESPECE 2022

Dans le cadre de la semaine de l'Arbre, l'association « Les Rencontres Citoyennes », le cinéma Le Cratère et l'ONF s'associent à l'occasion de la projection du film « La Puissance de l'Arbre ». La séance sera suivie d'un débat.

« Arbres et forêts sont aujourd'hui menacés, alors qu'ils pourraient devenir nos meilleurs alliés. Un nouveau regard sur la nature, selon une démarche scientifique, permet de lever le voile des apparences et de révéler des particularités insoupçonnées des arbres. Des savoirs traditionnels apparaissent alors parfois biologiquement visionnaires - tandis que, par ailleurs, la science découvre des phénomènes dont même la tradition n'avait pas idée. » (Ernst Zürcher).

Nous prenons peu à peu conscience que l'arbre fait partie intégrale et de manière fondamentale du vivant, au même titre que l'être humain et les animaux. Par ailleurs, il est de plus en plus important de rendre la nature accessible au public au travers de toutes les formes de perception, afin de faciliter une reconnexion salutaire.

Quoi de mieux alors que de porter un regard sur ces colosses végétaux, ces maîtres du temps que sont nos vieux arbres. Ils demeurent en effet de formidables ambassadeurs pour convaincre tout un chacun de la nécessité de se rapprocher de la Terre, la préserver...

La Puissance de l'Arbre - Lundi 13 mars - 20h00 - Cinéma Le Cratère - Tarif unique : 4 €.

Les techniques mixtes s'exposent aussi !

ARTPASSION ARNOLPHIEN présente sa 1^{ère} EXPOSITION d'ART dédiée aux **TECHNIQUES MIXTES**



Samedi 11 et Dimanche 12 mars 2023

ENTRÉE LIBRE De 10 h à 18 h

Salle Victor Hugo - Rue Henri Garet

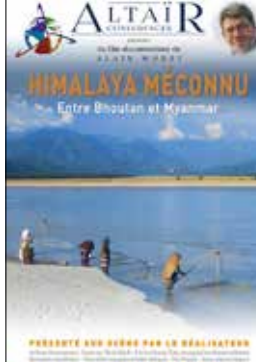
www.artpassionarnolphien.com

En préambule au Salon d'art qui se tiendra du 8 au 16 avril au Colombier, les techniques dites mixtes, s'afficheront fièrement les samedi 11 et dimanche 12 mars.

Pour s'exprimer, l'art multiplie les techniques. Pour offrir une vitrine à une palette d'expression la plus large possible, Art'Passion Arnolprien innove cette année et met

en place à l'Espace Culturel Victor Hugo une exposition regroupant 40 œuvres dites « de techniques mixtes », le fruit de la création de 14 artistes régionaux. L'occasion de découvrir et d'approcher des artistes friands de partager leur passion. À découvrir absolument ! Expo-vente. Entrée libre.

Ciné-conférences Altair.



ALTAIR CÉLÉBRATION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE

HIMALAYA MÉCONNU Entre Bhoutan et Myanmar

PRÉSENTÉ AUPRÈS DU GÉNÉRAL PAR LE RÉALISATEUR


www.altairconfereences.com

Mardi 7 mars à 14h
Cinéma Le Cratère
Tout Public - 8 €

Entre Bhoutan et Myanmar, Himalaya méconnu est la découverte de l'Arunachal Pradesh, un état très discret du Nord Est de l'Inde, en Himalaya. Plusieurs séjours ont été nécessaires à Alain Wodey pour que se dévoile cette « Porte de la Sérénité ».

Mardi 28 mars à 14h
Cinéma Le Cratère
Tout Public - 8 €

Géographiquement liée au monde indien, Sri Lanka s'en est affranchie au cours de l'Histoire. Les Cinghalais, venus du Nord de l'Inde et les Tamouls, venus du Sud ont fait de cette île de l'océan Indien le creuset d'une civilisation brillante et originale.



ALTAIR CÉLÉBRATION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE

SRI LANKA L'île des dieux et des hommes

PRÉSENTÉ AUPRÈS DU GÉNÉRAL PAR LE RÉALISATEUR

www.altairconfereences.com

Jeudi 9 février 2023 - 20 h - Salle des fêtes Le Colombier

Ajout de 8 nouvelles caméras de vidéoprotection.

En préambule à l'ordre du jour, Mme Joëlle Jégat, maire, a souhaité la bienvenue à Stéphanie Baguet, nouvelle conseillère municipale en remplacement de Michèle Meurou, démissionnaire.

1 La commune a signé une convention avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural d'Île-de-France (SAFER) afin de mettre en place un dispositif de surveillance et d'intervention foncière en vue de protéger et valoriser les espaces naturels et ruraux du territoire. Il consiste à mettre en place un observatoire foncier des espaces naturels et agricoles de la commune, se traduisant par la transmission par la SAFER des informations relatives aux projets de vente portant sur les zones agricoles et naturelles définies au Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur les biens situés en zone urbanisée ou à urbaniser dès lors qu'ils ont un usage agricole.

2 Le 16 juillet 2021, les Communes d'Ablis, de Saint-Arnoult-en-Yvelines, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (RT78), les services de l'État et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ont signé une convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain ». Ce programme prévoit notamment la signature d'une Opération de Revitalisation de Territoire dans un délai de 18 mois à compter de l'adoption de la convention, soit le 16 janvier 2023. Les communes d'Ablis et de Saint-Arnoult-en-Yvelines ont sollicité auprès des services de l'État un report de 5 mois dudit délai. Ce report permet d'intégrer, pour la commune de Saint-

Arnoult-en-Yvelines, les résultats de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU en cours, dont la livraison était prévue pour fin février 2023, le plan guide d'aménagement du centre-ville ou encore les plans de financement des différents projets d'équipement dont une partie devant encore être affinée. Les services de l'État ont accordé ce report.

3 Depuis 2005, la commune a engagé la maîtrise foncière de l'îlot urbain localisé entre la rue des Remparts, l'avenue Henri Grivot et la rue Charles de Gaulle en vue de la construction d'une opération immobilière. Sur cet espace la commune est propriétaire de 5 parcelles pour une surface totale de 1 399 m² que le conseil municipal a décidé de vendre à l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France pour la somme de 640 000 € pour y construire des logements et des cellules commerciales.

4 La rénovation de l'éclairage public de la commune prévue à l'occasion d'un futur Marché Public Global de Performance Énergétique prévu sur une durée de 9 ans s'élève à 1,2 million d'euros. Le conseil régional a accordé une subvention de 150 000 € pour ce projet. La commune sollicite l'État pour l'obtention d'une subvention de près de 560 000 €, soit 55 % du coût. Resterait alors à la charge de la commune, 304 000 €.

5 Après le déploiement de 17 caméras de vidéoprotection en 2022, la commune souhaite étendre le dispositif sur 7 autres

sites, avec l'ajout de 8 caméras. Les sites sont les suivants :

Complexe sportif - Place du Maréchal Leclerc - Camescasse - Guhermont - Remparts/Grivot - Rue de l'Isle - Les Grands Meurgers.

Le complexe sportif et les Grands Meurgers n'étant pas éligibles au subventionnement, le coût de 6 caméras s'élève à 27 290 €.

La commune sollicite le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour une prise en charge de ce coût à hauteur de 50%.

6 La sécurisation (alarme anti-intrusion et attentat-intrusion) des quatre écoles de la commune s'élève à 122 914,24 € HT. Mme le maire a été autorisée à solliciter une participation à hauteur de 80% auprès de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour cette mise en sécurité.

7 Le conseil a adopté l'adhésion à un nouveau contrat d'assurance lié aux dépenses engendrées par les périodes d'absence des agents (décès, accident de service, maladie professionnelle, congé longue maladie/longue durée, maternité). Ce contrat est proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion. Le précédent contrat arrivait à échéance.



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux.

La grainothèque reprend racine dès le 18 mars 2023 !



Programme :

10h-17h : Venez à la rencontre des bénévoles des Jardins Partagés. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à venir échanger avec eux !

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines encourage la démarche participative de ses habitants dans l'espace public, notamment par la mise à disposition d'emplacements à végétaliser pour une activité de jardinage amateur, afin de :

- Favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en ville ;
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie ;
- Créer des espaces écologiques ;
- Créer du lien social et favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins.

11h - 12h : Atelier créatif botanique pour les enfants dès 3 ans (10 ans max) avec les Jardins Partagés et Sylvie – Sur réservation, nombre de places limité.

Saurez-vous reconnaître les graines qui évolueront en fleurs, plantes, herbes, fruits ou légumes ?

Saurez-vous réaliser une pâte à sel pour la transformer en œuvre d'art ?

12h30 - 14h : Déjeuner participatif en présence des bénévoles des Jardins Partagés et des bibliothécaires où chacun apportera un plat à partager – N'hésitez pas !

De 14h à 17h : Libre place aux ateliers créatifs ! Décoration de pots, plantations et plein d'autres surprises ! Ateliers sans réservation, pour les familles et dès 3 ans.

Mais aussi...

Mardi 7 mars

Navette du réseau Cheminlis@nt.

Mercredi 8 mars

10h30 : Ateliers Créa'lectures. Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.

Samedi 11 mars

10h30 : BB lecteurs. Gratuit sur inscription.

14h30 : Ateliers Créa'lectures.

Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.

Mardi 14 mars

9h15 et 10h30 : BB lecteurs. Gratuit sur inscription.

18h30 : Cultur'apéro. Gratuit sur inscription.

Mercredi 15 mars

10h30 : Ateliers Créa'lectures. Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.

Mardi 21 mars

Navette du réseau Cheminlis@nt.



Printemps.

Votre médiathèque veille à la mise à jour de ses collections en fonction des différentes rentrées littéraires mais aussi de ses activités en fonction du cycle des saisons. L'heure est au semis. Aucune feuille ne manquera à l'appel.

Déposez et prenez des graines à planter gratuitement !

Qui a vu passer l'hiver ? Toujours est-il que le calendrier annonce le printemps et la médiathèque vous invite durant les semaines à venir à déposer puis à choisir des graines dans sa grainothèque. À cette occasion, la médiathèque vous a concocté une journée festive de lancement à ne manquer sous aucun prétexte ! Des rencontres, des ateliers, une sélection de livres sur le jardinage et la botanique, un déjeuner participatif...

Samedi 18 mars 2023 de 10h à 17h Non-Stop

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Trois records du monde de vitesse battus dans la forêt de Saint-Arnoult.



Chevaux.

Avant d'en arriver à des limitations de vitesse sur nos routes, celles-ci ont servi à établir des records de vitesse.



En 1899, le conseil municipal de Saint-Arnoult « demande d'interdire courses et essais automobiles sur la route reliant Saint-Arnoult à Dourdan. Ces courses et essais constituant un danger permanent... ». Cette route tracée à travers la forêt est notre actuel CD 936. Elle s'appelait alors « le chemin de communication n°71 ».

Le 5 novembre 1902 : 123,249 km/h

Faisant fi de ce souhait d'interdiction, un premier record du monde de vitesse est battu le 5 novembre 1902. L'agent voyer* assistait aux épreuves et a rédigé dans son rapport destiné au Préfet : « Monsieur Fournier, jeudi dernier, vers deux heures de l'après-midi, sur une voiture MORS de la force de 70 chevaux, a couvert le kilomètre en 29 secondes 118, c'est-à-

dire, à une allure de plus de 123 kilomètres à l'heure. Dans l'intérêt même de la sécurité publique, il conviendrait d'imposer aux organisateurs les mesures de précautions les plus rigoureuses pour conjurer les accidents dont les conséquences pourraient être extrêmement graves ».

Le « Courrier de Dourdan » relatait également l'évènement : « Nous avons assisté jeudi dernier à la merveilleuse performance d'Henri Fournier dans laquelle le vainqueur de Paris-Berlin a battu les records du monde des grosses voitures pour le mile et le kilomètre. C'était vraiment quelque chose d'impressionnant de voir passer la voiture de Fournier à la vitesse fantastique de 123 ou 124 kilomètres à l'heure ».

Deuxième record le 17 novembre 1902

Le Belge Maurice Augières,

récidiva sur une autre voiture MORS, au même endroit pour porter la marque à 124,1 km/h.

Troisième record le 5 novembre 1903

Toujours entre Dourdan et Saint-Arnoult, un autre Belge, Arthur Duray sur GORDON-BRILLÉ bat le record du kilomètre lancé en plat, en 26 secondes 2/5^e, soit 136,1 km/h.

Depuis, c'est bien loin de Saint-Arnoult-en-Yvelines que les records de vitesse terrestre sont établis. Et c'est tant mieux. Le compteur est bloqué aujourd'hui à 1 148,26 km/h !

* Agent voyer est une fonction attribuée à une personne chargée de gérer les biens communaux, d'entretenir la voirie.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Élagage pour inciter à la circulation douce sur la coulée verte, études de sol en vue de nouvelles constructions, pose de grillage pour sécuriser le passage des ponts piétonniers, travaux hebdomadaires dans les écoles pour le bien des enfants et des équipes pédagogiques, préparation des parcs et squares à l'approche du printemps et poses de nouvelles poubelles ont constitué une partie des travaux menés par les équipes municipales et les agents d'une entreprise.

La dernière phase d'élagage et de débroussaillage pour sécuriser la coulée verte a été menée les 7 et 8 février. Cet axe de circulation douce n'en est que plus agréable à emprunter. Elle le sera davantage encore au printemps.



En vue des constructions à venir, les études de sol ont été menées début février sur les friches de la Porte de Chartres et de l'avenue Henri-Grivot.



Dorénavant, les ponts du parc de l'Aleu sont équipés d'un grillage afin de stabiliser le pas des promeneurs.



Le square à l'angle des rues Papegauts et Baraderie a bénéficié d'un nettoyage. Prochainement, le banc sera changé.



Un mécanisme de chasse d'eau à changer, un éclairage à renouveler ou encore des anti-pince doigts à remettre en place..., chaque mercredi les services techniques inspectent les écoles.



Afin d'inciter à ne pas jeter au sol ou dans les avaloirs (voir article pages 7, 8 et 9) trois nouvelles poubelles ont été installées. Une devant le collège et deux en centre-ville.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question >
En rentrant chez moi j'ai découvert une dégradation sur le bas du terrain, probablement faite par le passage d'un camion. Je crains que ce ne soit plus stable avec les pluies à venir. Pourriez-vous intervenir ? Vous en remerciant par avance. Cordialement.

Réponse : Les agents municipaux du service espaces verts ont remis en état le sol.



Question >
Avec la modification demandée sur le tri, le ramassage de la poubelle de cartons tous les 15 jours n'est plus suffisant. Par contre la poubelle autres déchets n'est peut-être plus obligatoire une fois par semaine.

Réponse : Comme indiqué dans l'Éclair de décembre 2022, si vous constatez

que votre bac destiné aux emballages est devenu trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet à l'adresse : sictomregionrambouillet.com à la rubrique « démarches ».



Question >
Je passe régulièrement dans le sentier qui relie la rue du capitaine Hubert à la rue Guy le Rouge et constate qu'un éclairage au sol est constamment éteint. Au niveau de cet éclairage, le sentier est alors plongé dans le noir.

Réponse : Ce désagrément a été signalé au prestataire en charge de l'entretien de l'éclairage public. La remise en état sera effectuée lors de sa prochaine tournée.

Question >

Les travaux autour du plan d'eau du parc de l'Aleu sont terminés, mais les barrières sont encore en place. Vont-elles être enlevées prochainement ?



Réponse : Les barrières resteront en place pour quelques mois encore afin de laisser le temps à la végétation de s'installer durablement autour du plan d'eau, une présence essentielle à la stabilisation des berges.



Question >
La tête d'un luminaire va bientôt tomber rue du porc Epic.

Réponse : La société en charge de l'entretien de l'éclairage passera redresser la situation.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Les tribunes de l'opposition n'ont pas été publiées
car leur sujet fait l'objet d'une instruction en cours
(dépôt de plainte).

Par souci d'équité la tribune de la majorité
n'est pas publiée non plus.

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de mars, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-end sont au programme. Contactez Gilles et consultez le site pour les précisions.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



Samedi 4 mars

9h à 11h : Permanence UFC-Que-Choisir. Salle Rêverie à l'Espace Culturel Victor Hugo..

Dimanche 5 mars

10h à 17h : Tournoi indoor de softball avec la section baseball de l'USSA. Gymnase.

Lundi 6 mars

9h à 16h : Atelier de patines sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation au 06 86 72 66 49.

14h07 : Passage de la course cycliste Paris-Nice en provenance de Sonchamp (voir P.15).

Vendredi 10 mars

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Espace Culturel Victor Hugo. Contact : 07 49 06 11 84

Samedi 11 mars

9h à 18h : Exposition d'œuvres d'art réalisées par des techniques mixtes organisée par Art'Passion Arnolphienn. Espace Culturel Victor Hugo.

19h30 : Fête brésilienne organisée par la section Capoeira de l'USSA. Repas : 20€/adulte et 10€/enfant. Le Colombier. Contact : Julie Baptista, 0689267575, jb-leonor@hotmail.fr

Dimanche 12 mars

9h à 17h : Exposition d'œuvres d'art réalisées par des techniques mixtes par Art'Passion Arnolphienn. Espace Culturel Victor Hugo.

Lundi 13 mars

14h : Cœur de Ciné avec le CCAS : « Les choses simples ». Réservation au 01 30 88 25 20

Jedi 16 mars

13h30 : Départ en bus depuis la place Jean-Moulin avec les Amis de Saint-Arnoult pour assister au spectacle « La France en chanté ». Infos : Christine Roussel 06 74 65 14 31

Samedi 18 et dimanche 19 mars

8h à 18h : Tournoi des débutants de tir à l'arc par l'USSA. Complexe sportif.

Dimanche 19 mars

11h : Cérémonie commémorative du Cessez-le feu de la guerre d'Algérie. Stèle des anciens combattants d'Afrique du Nord, face au cimetière.

Samedi 25 mars

14h à 17h : Répare café avec la Ressourcerie. Salle Paul Verlaine.

14h à 17h15 : Stage de perfectionnement de tai chi chuan 2^e et 3^e partie de la forme. Préau école Camescasse. Contact : 06 14 28 21 54.

Samedi 25 et dimanche 26 mars

14h à 18h : 7^e expo photos par l'association Photosphère. Gratuit. Le Colombier.

Dimanche 26 mars

15h : Concert quatuor de cuivres et ensemble des cuivres de Normandie organisé par le conservatoire. Le Cratère. Entrée libre.

Lundi 27 mars

9h à 16h : Atelier de patines sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation au 06 86 72 66 49.

17 mars 2023 : 1^{re} journée nationale des aides à domicile

L'objectif de cette journée est de : Donner de la visibilité à ces centaines de milliers de personnes, et notamment des femmes, qui prennent soin et accompagnent, de manière professionnelle, les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne ;

Renforcer la prise de conscience collective des Français de ce qu'est la fragilité, la perte d'autonomie et le handicap ;

Rappeler à la société ce qu'elle doit à ces professions essentielles qui font vivre le lien social et le prendre soin au quotidien ;

Reconnaître que ce métier est indispensable pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de vivre à domicile.

Conservatoire Gabriel Fauré



Quatuor de cuivres et ensemble de cuivres de Normandie

Ce projet collectif et convivial a pour objectif de faire découvrir et de promouvoir la famille des cuivres et son répertoire d'une très grande diversité.

Ensemble à géométrie variable, l'Ensemble de Cuivres de Normandie aborde un répertoire qui s'étend de Gabrieli - XVII^e siècle - aux reprises de « tubes » modernes, tout en passant par les musiques de Piazzolla, un style plus jazz ou des musiques de films.

En première partie de ce concert, le quatuor de cuivres des professeurs du conservatoire qui montreront toute l'étendue de leur talent.

Dimanche 26 mars • 15 heures - Le Cratère.

Comédie musicale

Les élèves de l'atelier de comédie musicale du conservatoire se réunissent pour vous proposer une soirée autour d'œuvres emblématiques de Broadway et vous réservent quelques belles surprises.

Samedi 1^{er} avril • 20 heures - Auditorium du conservatoire. Entrée libre

Plus d'informations : www.rt78.fr



Maison Elsa Triolet-Aragon

Ne manquez pas ! Dimanche 9 avril, de 14h à 18h
Chasse aux œufs, dès 14h pour les enfants de 3 à 12 ans



La mairie et la Maison Elsa Triolet-Aragon à l'occasion de la Chasse aux Œufs vous convient à un agréable moment en famille pour profiter du parc du Moulin de Villeneuve, de ses sculptures et de deux spectacles jeune public.

À cette occasion, les enfants auront la mission de débusquer 5 œufs factices disséminés au cœur du parc pour relever le défi récompensé par une

gourmandise chocolatée offerte par l'enseigne arnolphiennne U Express.

Spectacles à 14h30 et 16h30 pour les enfants dès 4 ans

AVION-PAPIER
 (Collectif La Méandre)
 Ciné-concert vagabond en caravane

À l'intérieur de ce microcinéma l'on découvre un film d'animation, dont les personnages s'échappent et déambulent autour de vous.



LA SERPILLÈRE DE MONSIEUR MUTT (MA Compagnie)

Danse pour jeune public

Le chorégraphe Marc Lacourt aime bricoler des histoires qui donnent vie aux objets. Ils sortent de leur recoin, d'un placard ou d'une boîte et montrent leurs contours. La serpillère de Monsieur Mutt nous invite à suivre la trace de l'histoire de l'art, la délicatesse du geste, le plaisir d'une danse avec la complicité des enfants.

Tarifs :

- Parc + chasse aux œufs : 2€

- Parc + chasse aux œufs + spectacle : 8€

Moulin de Villeneuve, rue de Villeneuve
www.maison-triolet-aragon.com - Tél : 01 30 41 20 15

E-mail : info@maison-triolet-aragon.com

Sur réservation : www.billetweb.fr/paques1

État Civil

Nos nouveau-nés

DI PALMA Enzo, le 16/01/2023

GLAIROT HUMÉ QUENTIN, le 17/01/2023

Ils nous ont quittés

MAIZERAY Jacqueline, le 22/01/2023

Paris-Nice.
Ne manquez pas son passage !



Partenaire du Paris-Nice pour la 14^e année consécutive, le Département des Yvelines enfile le maillot jaune du samedi 4 au lundi 6 mars.

Cette année encore, les Yvelines auront l'honneur d'accueillir le départ de la célèbre Course au Soleil, rassemblant l'élite du cyclisme mondial.

Rendez-vous est donné au public pour suivre les première et deuxième étapes à La Verrière (dimanche 5 mars) et Bazainville (lundi 6 mars). **Le passage des cyclistes par Saint Arnoult-en-Yvelines est prévu le lundi 6 mars à 14h07 !**

Ils arriveront de Sonchamp et emprunteront les rues Stourm et de la Muette pour prendre la direction de Dourdan.

Les samedi 4 mars et dimanche 5 mars, le vélo sous toutes ses formes sera mis à l'honneur sur le village d'animations de La Verrière : randonnées cyclistes, démonstrations et défis, animations enfants...



PRÉSENTE DANS LE CADRE
DU FESTIVAL À TOUTE HEURE

VENDREDI
17 MARS
2023 / 21H

concert

ANA POPOVIC

Salle de spectacle Le Cratère
Saint-Arnoult-en-Yvelines



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

infos/billetterie

jazzatouteheure.com

